

Prévention de la COVID-19

ESCALADE

PRÉVENIR

1. Rythme envisagé de reprise des activités

- Reprise d'une activité **individuelle**
- Reprise des activités **encadrées rassemblant 5 personnes maximum (encadrement compris)**

2. Publics concernés

- Praticants et licenciés

3. Les aménagements de la pratique

- Arrivée des pratiquants en tenue sportive, changement en extérieur (**vestiaires clos**)
- **Pas de partage du matériel individuel** (boudriers, cordes, dégaines, système d'assurage)
- L'utilisation des **matelas de protection** (crash-pads) est strictement individuelle
- **Se nettoyer les mains entre chaque essai ou longueur**, à l'eau et au savon quand cela est possible, sinon au produit hydro alcoolique
- La magnésie utilisée est la **magnésie liquide** contenant de l'alcool

Prévention de la COVID-19

ESCALADE

PRÉVENIR

- L'escalade de **bloc** est uniquement possible sur des blocs de faible hauteur avec des réceptions dégagées et ne nécessitant pas de parade
- L'escalade sur des **voies d'une longueur** est possible uniquement avec des équipements strictement individuels et dans le respect des mesures de distanciation (1,50 m entre chaque grimpeur)
- L'escalade sur des **voies de plusieurs longueurs** n'est pas autorisée